

es derniers mois ont bouleversé nos habitudes, nos organisations familiales et professionnelles, nos relations humaines mais également la scolarité de nos enfants.

Tous ensemble, nous nous sommes mobilisés pour prendre les mesures nécessaires, vivre en sécurité en protégeant les nôtres tout en prenant soin des autres.

C'est dans cet esprit mutualiste, solidaire et bienveillant que la MAE est née en 1932 et c'est dans cet esprit que nos collaborateurs se sont unis et mobilisés pour accompagner nos adhérents sans relâche pour garantir la meilleure qualité de service possible : gestion des contrats, suivi des sinistres et conseils prévention pour éviter les accidents domestiques.

Cette force, issue de notre ADN social et solidaire, est garante de la qualité de toutes nos assurances. Nous adaptons régulièrement nos garanties aux besoins de nos adhérents avec une seule priorité : protéger intégralement chaque enfant et par extension protéger sa famille, pour qu'aujourd'hui et demain, en toutes circonstances, la MAE soit toujours là.

Dans ce contexte, nous avons fait le choix, cette année, de ne pas augmenter nos tarifs, afin que chaque enfant puisse continuer à bénéficier des meilleures garanties. Ce choix s'inscrit pleinement dans notre volonté de soutenir le pouvoir d'achat de nos adhérents, notamment en cette période exceptionnelle à laquelle nous devons faire face tous ensemble.

Car au-delà des garanties contractuelles, la MAE se démarque dans le monde de l'assurance en plaçant l'humain au cœur de ses préoccupations. C'est cette solidarité qui nous anime pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin en soutenant ponctuellement les familles faisant face à des situations difficiles. Par ailleurs, la MAE s'engage à assurer tous les enfants des familles accueillies par les Restos du Cœur et le Secours populaire français.

Aujourd'hui plus que jamais, la MAE réaffirme l'importance de choisir une Assurance Scolaire de qualité, pour une protection optimale à l'école et à la maison, et la nécessité de protéger la santé et la sécurité de chaque enfant et de chaque famille.

Philippe BÉNET Président de la MAE

Sommaire

1	La MAE, la référence de l'Assurance Scolaire	4
	L'Assurance Scolaire, plus que jamais essentielle pour protéger les enfants	5
	Pourquoi choisir la MAE, pionnière de l'Assurance Scolaire	6
	La MAE, le partenaire de confiance des parents	7
	Le détail des formules Assurance Scolaire et Extrascolaire	8
2	L'expertise MAE au service de la prévention	9
	Prévenir les risques à tous les niveaux, une expertise reconnue	-10
	Éviter les accidents domestiques et porter secours : la MAE aide à sauver des vies	- 11
	Détecter une situation de harcèlement, ça s'apprend!	- 12
3	La MAE : des valeurs et des actes	-13
	Un fonctionnement mutualiste	- 14
	Une mutuelle solidaire	- 15
	Des partenariats humanistes pour servir l'intérêt général	- 15
4	La MAE partout en France, ensemble à distance	-16
5	La MAE en chiffres	- 17



« S'il est juridiquement exact que l'Assurance Scolaire n'est pas exigée pour les activités obligatoires, elle est fortement recommandée par le Ministère de l'éducation nationale, la diversification actuelle des activités scolaires et périscolaires ne permettant pas toujours en outre de distinguer clairement entre les activités obligatoires et facultatives. »

DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes), mai 2019

LA MAE, LA RÉFÉRENCE DE L'ASSURANCE SCOLAIRE

L'ASSURANCE SCOLAIRE, PLUS QUE JAMAIS ESSENTIELLE POUR PROTÉGER LES ENFANTS

L'Assurance Scolaire protège les enfants sur le trajet école-domicile et durant toutes les activités scolaires.

C'est une **protection complète** qui comprend :

La Responsabilité Civile aui couvre l'enfant s'il est responsable d'un dommage



La Protection Individuelle Corporelle qui le protège s'il est victime d'un accident

Souvent absente des autres assurances, cette dernière protège l'enfant qu'il y ait un responsable identifié ou non, lors de bousculades par exemple (8 cas sur 10), ou en cas d'accident seul.

L'Assurance Extrascolaire, elle, protège l'enfant où qu'il soit, 24h/24 et 365 jours par an :

à l'école, à la maison, sur le trajet, pendant les activités sportives, artistiques, culturelles et les vacances.



L'enfant bénéficie d'une protection optimale à l'école ET à la maison, notamment dans le cadre de la continuité pédagogique mise en place pendant le confinement.

QUAND L'ASSURANCE SCOLAIRE EST-ELLE OBLIGATOIRE¹?

 ACTIVITÉS SCOLAIRES **OBLIGATOIRES**

(cours récréation, stage en entreprise...)

- ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (garderie, cantine, études...)
- ACTIVITÉS SCOLAIRES

(musée, théâtre, classes de découverte...)



ASSURANCE SCOLAIRE FORTEMENT RECOMMANDÉE

À noter : pour les activités périscolaires, les organisateurs peuvent exiger des élèves qu'ils soient assurés.





ASSURANCE SCOLAIRE OBLIGATOIRE

Chaque année, le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse rappelle que : « La souscription d'une assurance scolaire pour les activités scolaires et facultatives est un gage de sécurité, pour les élèves et leurs parents. »2

BON À SAVOIR

L'assurance habitation n'intervient généralement pas si l'enfant est victime d'un accident et retient le plus souvent une franchise.







La responsabilité civile incluse dans l'assurance habitation :

- N'a pas pour objet de protéger les enfants lorsqu'ils sont victimes d'un accident
- N'intervient qu'en cas de dommage causé.

¹ Circulaire n°2006-137 (25/08/06) relative au rôle et à la place des parents à l'école. Circulaire n°99-136 (21/09/99) relative à l'organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques. Circulaire n°2011-117 (03/08/11) relative aux sorties et voyages scolaires au collège et au lycée 2 education.gouv.fr

POURQUOI CHOISIR LA MAE, PIONNIÈRE DE L'ASSURANCE SCOLAIRE

Créée en 1932 par la communauté éducative, la MAE reste le numéro 1 de l'assurance scolaire. Fidèle à sa vocation première de protéger tous les enfants quoi qu'il arrive, elle s'engage pour que tous les élèves puissent continuer de bénéficier d'une protection complète au meilleur prix.

- La MAE a fait le choix, cette année, ne pas augmenter ses tarifs.
 - Le choix s'inscrit pleinement dans la volonté de soutenir le pouvoir d'achat de ses adhérents, notamment en cette période exceptionnelle. Objectif : faciliter l'accès à une Assurance Scolaire de qualité afin que chacun puisse continuer de bénéficier des meilleures garanties.
- Les formules extrascolaires MAE protègent les enfants 24h/24 dans la vie quotidienne, à l'école et à la maison
 - Avec plus de 165 000 sinistres traités chaque année et un montant moyen de remboursement de $480 \in 3$, une protection complète pour l'enfant s'avère essentielle.
- L'assurance MAE, conçue comme une protection à part entière pour répondre aux besoins spécifiques des enfants, comprend :



Responsabilité Civile + Individuelle Corporelle

Sans franchise4

- La Aucune franchise n'est appliquée : aucun reste à charge pour les parents (0€ à payer⁵).
- Précurseur dans le domaine, la MAE continue d'innover depuis sa création.
 - L Elle adapte ses garanties et ses services aux évolutions de la société, mais surtout aux besoins des enfants et aux risques auxquels ils sont exposés.

La MAE a intégré dans toutes ses formules :

- Le soutien psychologique⁶ en cas d'agression ou de racket, et en cas de harcèlement ou cyberharcèlement.
- Les frais de consultation⁷ de médecines douces.
- Une expertise prévention auprès des enfants, des familles et des équipes pédagogiques, reconnue d'utilité publique.
 - La MAE est agréée par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse pour ses actions au sein des établissements scolaires. Véritable reconnaissance de la valeur pédagogique de ses outils et de son engagement.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE **ET DE LA JEUNESSE** Liberté Égalité Fraternité

Pour les contrats Protection Individuelle, MAE Famille et MAE Famille Plus

Hors franchise médicale légale pour les maieurs

À concurrence des plafonds contractuels de garantie

Remboursement jusqu'à 5 consultations dispensées par un médecin psychiatre, un psychologue ou un psychanalyste, jusqu'à 40 € chacune

Remboursement des honoraires des ostéopathes, acupuncteurs, chiropracteurs, homéopathes et étiopathes, jusqu'à 40 € par consultation et jusqu'à 5 consultations

LA MAE, LE PARTENAIRE DE CONFIANCE DES PARENTS

En tant qu'assureur mutualiste, **préserver la qualité de vie et la scolarité de l'enfant en cas de disparition d'un ou des parents** est une priorité.

Environ 3% des enfants de moins de 25 ans sont orphelins de père et/ou de mère⁸, soit 1 élève par classe en moyenne⁹.

Un tel événement dramatique peut avoir de lourdes conséquences pour une famille : traumatisme, réorganisation de la vie familiale et du quotidien, diminution des revenus.

MAE Sérénité offre des garanties en cas de décès comme la perte totale et irréversible d'autonomie :

- Un soutien psychologique pour surmonter l'épreuve
- Un accompagnement des enfants pour éviter tout retard dans la scolarité : école à domicile, conduite à l'école, bilan d'orientation... tout son parcours est protégé, quel que soit son âge
- Un capital jusqu'à 150 000 € versé aux bénéficiaires, non soumis aux droits de succession dans la plupart des cas, ni à l'impôt sur le revenu, ni aux prélèvements sociaux.
- Une couverture immédiate sans délai de carence
- Une couverture dans le monde entier
- **Une assistance** indispensable (aide-ménagère, prise en charge des enfants, des ascendants, des animaux)
- Un accompagnement bienveillant (aide à la recherche d'un prestataire funéraire, à l'accomplissement des démarches administratives...)

Avec l'Assurance MAE Sérénité, la MAE garantit en cas de décès des parents, une solution pour accompagner et sécuriser l'avenir des enfants.

Aujourd'hui plus que jamais, la MAE réaffirme l'importance de choisir une assurance de qualité et la nécessité de protéger la santé et la sécurité de chaque enfant et de chaque famille.

⁸ Risque d'orphelinage – travaux de l'INED – (estimations au 01/01/2015)

⁹ Fondation d'entreprise Ocirp

LE DÉTAIL DES FORMULES ASSURANCE SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

EXTRASCOLAIRE

38,50[€]

29,00[€]

SCOLAIRE

19,90[€]

11,90[€]

Activités Scolaires + Trajet + Vie quotidienne			Activités Scolaires + Trajet	
24/24 PLUS	24/24 SIMPLE	PRINCIPALES GARANTIES MAE 2020-2021	SCOLAIRE PLUS	SCOLAIRE SIMPLE
•	•	Protection activités scolaires (accidents subis et causés)	•	•
•	•	Remboursement des frais de soins dès le 1er euro à votre charge*	•	•
•	•	Prise en charge de l'accident, avec ou sans tiers identifié	•	•
•	•	Remboursement des frais dentaires et d'optique en cas d'accident	•	•
•	•	Remboursement des frais de garde ou de cantine en cas d'accident	•	•
•	•	Indemnisation perte de revenus en cas de garde par le parent	•	•
•	•	Aide à la garde de l'enfant à domicile ou chez une assistante maternelle	•	•
•	•	Soutien psychologique en cas d'agression, racket, harcèlement, cyberharcèlement ou d'événement traumatique collectif	•	•
•	•	Assistance rapatriement	•	•
•	•	Frais de consultations de médecines douces suite à accident	•	•
•	•	Stages en entreprise	•	•
•	•	Vêtements endommagés pendant les activités scolaires	•	•
•	•	École à domicile en cas d'immobilisation prolongée	•	•
•	•	Conduite à l'école	•	•
•	•	Remboursement des frais engagés pour garder l'enfant malade plus de 5 jours consécutifs ou accidenté	•	
•	•	Vol du cartable, fournitures, manuels scolaires et sac d'internat	•	
•	•	Remplacement des clés, vêtements, papiers administratifs et cartes d'abonnement diverses (cantine, transports, club sportif) en cas d'agression/racket	•	
•	•	Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents subis)		
•		Protection 24h/24, 365 jours/an (accidents causés)		
•		Assistance Nounou de remplacement		
•		Assistance psychologique		
•		MAE Neige		
•		Service téléphonique d'informations juridiques sur l'e-réputation		

^{*} Hors franchises médicales légales pour les majeurs Tous les détails des garanties dans la Notice d'Information valant Conditions Générales sur **mae**.fr



L'EXPERTISE MAE AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

L'EXPERTISE MAE **AU SERVICE DE LA PRÉVENTION**

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Si la vocation première de la MAE est de venir en aide à ses adhérents en cas de difficulté, son rôle, en tant que mutuelle, est aussi d'informer, de prévenir et de sensibiliser aux différents risques rencontrés au quotidien.

PRÉVENIR LES RISQUES À TOUS LES NIVEAUX, UNE EXPERTISE RECONNUE

Tout au long de l'année, **l'équipe prévention MAE** sensibilise enfants et équipes pédagogiques à des problématiques aussi variées que les accidents de la vie courante et les gestes qui sauvent, les violences entre pairs ou encore l'usage des médias.



La MAE produit ses propres ressources pédagogiques, des outils ludiques et interactifs pour animer les interventions en classe; et des fiches d'animation pour une utilisation clé en main par les équipes enseignantes.

30 000 élèves sensibilisés 850 personnels de l'Éducation nationale formés en 2019-2020

La prévention des risques encourus par les plus jeunes passe également par des échanges constructifs avec leurs parents. Aussi, la MAE s'engage activement pour accompagner toutes les familles.



Le site, avec des dizaines d'articles en libre accès pour **répondre** aux questions les parents.



Des rencontres-débats, à la demande des établissements scolaires ou des associations de parents d'élèves, animées **plus courantes des** et organisées par l'équipe prévention MAE. Des moments d'échanges sans tabou.



La page Facebook : un lieu de partage et d'échanges ouvert à tous les parents avec, régulièrement, des infos, des idées et des recommandations concrètes pour enrichir le quotidien de toute la famille!



#ObservatoireMAE: L'Observatoire MAE de l'Accidentologie apporte depuis 6 ans des données terrain et permet à la MAE d'émettre des conseils avisés et pertinents pour protéger les familles au quotidien.

Près de 1000 parents sensibilisés en 2019-2020

ÉVITER LES ACCIDENTS DOMESTIQUES ET PORTER SECOURS : LA MAE AIDE À SAUVER DES VIES

Chaque année, plus de 11 millions de personnes sont victimes d'un accident de la vie courante¹⁰ et 230 000 enfants sont victimes de chutes et de coups¹¹. Enjeu majeur de santé publique, **c'est la première cause de mortalité en France chez les enfants de 1 à 4 ans**

Auprès des élèves, la MAE, met toute son expertise au service de la réduction des risques liés aux accidents de la vie courante.



Le Club des Super-Héros – Accidents domestiques

Un support interactif MAE utilisé en classe. **Des situations de la vie quotidienne** comportant des risques domestiques : cuisine, chambre, jardin... **Les enfants identifient et réagissent aux dangers potentiels.**



Des ateliers prévention dans les écoles menés par les enseignants, partout en France, pendant une semaine complète.

L'objectif? Apprendre aux enfants, de 3 à 11 ans, à détecter les risques d'accidents (chute, électrisation ou encore étouffement).

Parents comme enfants, toute la famille peut apprendre à réagir de manière adaptée face aux accidents de la vie courante. La MAE se donne pour mission de transmettre les gestes simples et efficaces à appliquer en cas de danger.



Le Club des Super-Héros - Gestes de premiers secours

Un jeu en ligne sur mae.fr. Apprendre aux enfants de 6 à 11 ans les bons réflexes et gestes précis en cas de coupure, brûlure ou encore perte de connaissance.

Pour les adultes, la MAE organise des sessions de formation dédiées. Tout le monde a un rôle à jouer pour prévenir un accident et protéger les enfants.



Des formations au PSC1, (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), pour les adultes (équipes pédagogiques, adhérents, collaborateurs) avec à la clé un certificat de compétences.

Des initiations aux gestes qui sauvent pour les adultes et familles adhérentes. Apprendre à réagir en cas d'alerte, d'hémorragie externe, de perte de connaissance ou d'arrêt cardiaque. Remise d'une attestation reconnue par l'État.

Seule 1 personne sur 5 connaît les gestes qui sauvent¹².

12 interieur.gouv.fr

¹⁰ Inserm (2014)

¹¹ Publié le 11 février 2016 sur le site de Santé Publique France - Résultats de l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante (Epac)

DÉTECTER UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT, ÇA S'APPREND!

Aujourd'hui, on estime qu'au collège et au lycée, plus d'un élève sur trois est mis à l'écart par ses pairs. 18% des collégiens disent avoir subi au moins une atteinte via les réseaux sociaux ou par téléphone portable et 9% des lycéens déclarent s'être fait insulter par téléphone ou sur les réseaux sociaux¹³.

La MAE s'engage aux côtés du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dans sa lutte contre le harcèlement scolaire.

La MAE accompagne les tout petits avec l'album Maël le roi des bêtises.



Objectif: apprendre aux élèves de maternelle à identifier les personnages, nommer leurs émotions et reconnaître les signes d'une situation de harcèlement.





Pour les collégiens et lycéens, la MAE a créé deux Jeux de l'Oie "Non au harcèlement", dont une version contre le harcèlement sexiste, sexuel et homophobe, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.



Objectif: ouvrir le débat avec les jeunes, les responsabiliser et développer leur prise de conscience.



Objectif: récompenser les créations (affiches ou vidéos) sur le thème du harcèlement et cyberharcèlement.



À la MAE, nous croyons fermement qu'un élève qui a confiance dans son école, qui peut vivre sereinement sa vie d'élève, un élève qui apprend dans de bonnes conditions, c'est un élève qui réussira et qui deviendra un citoyen responsable de demain.

Philippe BÉNET, Président de la MAE



¹³ Enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des lycéens (déc. 2018) - Enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des collégiens (déc. 2017)



LA MAE: DES VALEURS ET DES ACTES

Depuis toujours, la MAE se démarque dans le monde de l'assurance et place l'humain au cœur de son fonctionnement et de ses missions. Sa gouvernance démocratique et ses valeurs solidaires lui permettent de servir l'intérêt général.

UN FONCTIONNEMENT MUTUALISTE

La MAE s'engage pour que chaque famille puisse **faire face de façon égale aux conséquences d'un accident**. Pour répondre au mieux aux besoins de ses Adhérents, la MAE conjugue une double structure juridique :

- la Mutuelle MAE assure la Protection Individuelle Corporelle, le Recours et l'Assistance,
- la **Mutuelle Assurance de l'Éducation** prend en charge la Responsabilité Civile et les Dommages aux Biens.

Son fonctionnement repose sur un système de démocratie participative.

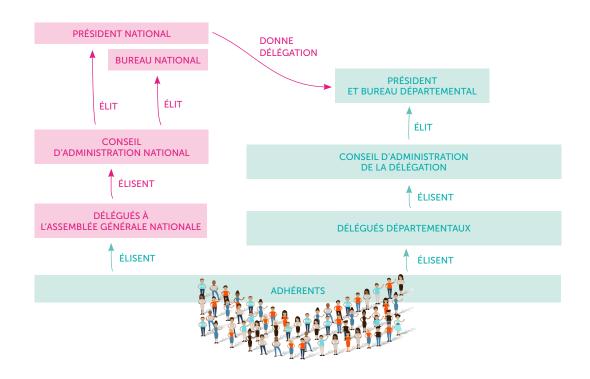
Tous les six ans, les Adhérents sont appelés à élire leurs Délégués départementaux et les Délégués à l'Assemblée Générale Nationale.

Ces derniers élisent à leur tour le Conseil d'Administration National.

Les Administrateurs nationaux élus procèdent ensuite à l'élection du Président national et des membres du Bureau National.

Quant aux Délégués départementaux, ils élisent le **Conseil d'administration de la Délégation**.

C'est sur sa proposition que le Président national donne délégation aux élus départementaux qui le représentent dans chaque MAE.



UNE MUTUELLE SOLIDAIRE

Acteur de l'économie sociale et solidaire, la MAE est une mutuelle qui consacre les produits de ses cotisations uniquement à la couverture du risque et à sa gestion, dans le seul intérêt de ses adhérents.

Mais au-delà des garanties contractuelles, la MAE intervient ponctuellement pour accompagner et soutenir les familles confrontées à des situations douloureuses ou à des difficultés particulières.

Chaque année, un budget de l'ordre de 800 000 € est consacré à ces actions de solidarité.

En parallèle, la MAE mène des actions solidaires pour aider les enfants et leurs familles.





DES PARTENARIATS HUMANISTES POUR SERVIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



La priorité de la MAE est de protéger tous les enfants de manière égale. Partenaire de l'école de la République depuis sa création, la MAE contribue à préserver un climat propice à la réussite et à l'épanouissement de tous les élèves. Son expertise prévention est agréée depuis 12 ans par le ministère de l'Éducation nationale

et de la Jeunesse, gage de reconnaissance de la valeur pédagogique de ses outils et de son engagement. Et depuis 2013, **la MAE s'associe** au prix "Non au harcèlement".

www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr





Ces valeurs de laïcité, de solidarité et d'égalité, la MAE les partage également avec la FCPE, première fédération de parents d'élèves de l'École Publique. Leur partenariat témoigne, depuis près de 30 ans, de leur volonté commune de défendre et de valoriser l'Enseignement Public et l'Éducation Laïque pour la réussite de tous les élèves.





Une volonté qui s'exprime également par l'action de la MAE auprès de L'ESPER (L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République), dont elle est membre fondateur. Auprès d'une quarantaine d'organisations agissant dans le champ de l'École et de la communauté éducative, la MAE affirme sa conception de l'École publique laïque et de la société. Ensemble, elles font de l'Humain leur priorité numéro 1.

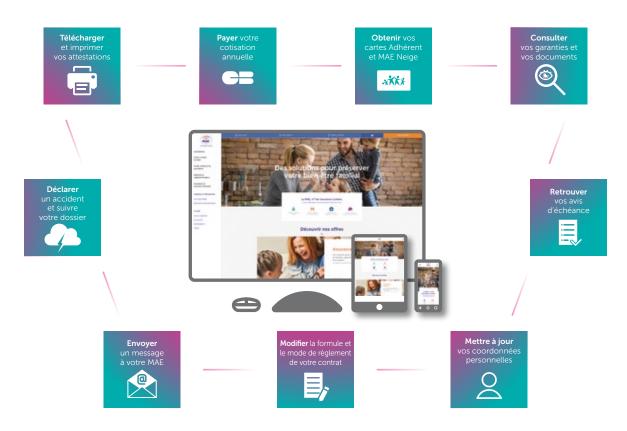


LA MAE PARTOUT EN FRANCE, ENSEMBLE A DISTANCE

- Un service de proximité garanti par un réseau fort
 - 100 Agences MAE en France et dans les départements et régions d'outre-mer pour un maillage territorial efficace.



Un Espace Adhérent individuel et sécurisé accessible 24h/24 sur mae.fr



Un accompagnement professionnel et rigoureux

L Plus de 500 salariés et 2 500 militants, tous spécialistes de la protection de l'enfant et de la famille, mobilisés et réactifs, dans toutes les situations : gestion des contrats, suivi des sinistres, informations.



Lundi - vendredi : 8h30 - 19h Samedi : 8h30 - 17h







Poser une question, demander un conseil mae.fr

LA MAE EN CHIFFRES¹⁴

Près de 90 années d'expérience enfants et de la famille

Près de 2,5 millions de familles adhérentes

de l'ordre de 100 millions d'euros

500 salariés et 2500 militants Chiffre d'affaires

165 000

9 Adhérents sur 10

L'assurance scolaire, la MAE, représente environ **59 % du** Chiffre d'affaires

remboursement de **480 €**¹⁵

¹⁴ Chiffres au 31/08/2019

¹⁵ Pour les contrats Protection Individuelle, MAE Famille et MAE Famille Plus

¹⁶ Baromètre Interne de Satisfaction Gestion de Sinistres 2019/2020



MON PREMIER ASSUREUR